

Jérôme Soldani

ATER, Département d'ethnologie, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Président de l'Association Francophone d'Études Taïwanaises (AFET)

8, impasse Lagarel

34725 Saint-André-de-Sangonis, France

Téléphone (fixe) : 00 33 (0)4 67 84 95 73

Portable : 00 33 (0)6 87 91 95 48

Courriel : jeromesoldani@hotmail.fr

jerome.soldani@univ-montp3.fr

Projet de recherche en tant que chercheur associé à l'IAO (avril 2018)

Titulaire d'un doctorat en anthropologie à l'Université Aix-Marseille (anciennement Université de Provence, à Aix-en-Provence), actuellement ATER au département d'ethnologie de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 après avoir été post-doctorant à l'Université d'Ottawa (Canada) attaché à la Chaire en études taïwanaises d'octobre 2012 à août 2013, puis à l'Institut d'histoire de Taïwan, de janvier 2014 à décembre 2015, je suis également membre associé à titre principal du Centre d'Études et de Recherches Comparatives en Ethnologie (CERCE) et chercheur associé à l'Institut d'Asie Orientale (IAO, laboratoire CNRS, UMR 5062) et à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC, laboratoire CNRS, UMR 7307). De 2007 à 2010, j'ai été membre du Groupe Français de Recherche sur Taiwan (CNRS, GDR n°2991). Depuis octobre 2014, je suis président de l'Association Francophone d'Études Taïwanaises (AFET).

Ma thèse de doctorat, soutenue en 2012 et intitulée *La fabrique d'une passion nationale : Une anthropologie du baseball à Taïwan*, est une étude anthropologique de la société taïwanaise par le prisme du sport. En retour, le cas taïwanais vient enrichir une réflexion plus générale sur l'anthropologie et l'histoire des sports. La problématique centrale de ma thèse est de savoir comment les Taïwanais fabriquent-ils au quotidien « leur » baseball, en tant que pratique et ensemble de représentations sociales. Cette construction recoupe trois logiques interdépendantes : le processus de diffusion de la pratique, la façon dont elle est vécue au quotidien par ses acteurs (pour qui elle constitue un véritable mode de vie), et les modalités d'identification dont elle est une forme d'expression privilégiée.

Depuis 2010, j'ai publié treize articles dans des revues à comité de lecture et dirigé trois numéros thématiques, dont deux sur l'anthropologie de l'éthique entrepreneuriale, dans *Moussons* (en 2013) et le *Journal of Business Anthropology* (en 2016), et un sur la question

des temporalités dans le sport pour la revue *Temporalités* (2017). J'ai par ailleurs également codirigé, avec Ghislaine Gallenga, un ouvrage collectif sur l'éthique entrepreneuriale, paru en 2015 aux Éditions des archives contemporaines et un autre, codirigé avec Stéphane Corcuff, concernant les identités collectives à Taïwan, est actuellement en cours d'évaluation auprès des Presses Universitaires de Provence. Les autres publications dans des revues à comité de lecture abordent des sujets appartenant plus spécifiquement à mon travail de recherche sur les sports, à savoir l'intégration par le sport des minorités autochtones dans un système étatique ; les représentations et enjeux politiques du baseball en sa qualité de « passion nationale » et de porte-étendard d'un pays qui ne dispose que d'une reconnaissance internationale limitée, en butte à l'irrédentisme chinois ; les logiques socio-historiques de sa diffusion dans le contexte formosan ; les formes mises en œuvre par les supporters pour soutenir leur équipe favorite, que ce soit par la production de récits, d'iconographies ou d'une ambiance singulière dans le stade lors des rencontres ou encore la problématique du clientélisme et de la corruption au travers des affaires de matchs truqués.

L'anthropologie que j'élabore est moins une anthropologie du sport en lui-même qu'une anthropologie par le sport qui entend observer les sociétés par le prisme des pratiques sportives qu'elles ont adoptée et la façon dont elles se les sont réappropriées. Loin de se limiter au champ sportif lui-même et aux dimensions proprement techniques des pratiques étudiées, mes recherches envisagent le sport comme un phénomène socioculturel transversal qui permet de lier entre eux des domaines tels que l'entreprise, l'autochtonie, le rituel, le corps, l'imaginaire et la globalisation. Le sport a proprement parler n'est donc pas l'horizon de mes investigations, mais simplement un point de départ qui permet d'observer et de penser les multiples transformations et variations qui travaillent les groupes sociaux au quotidien, depuis les grands événements qui mettent directement en relation des millions d'individus jusqu'aux aspects les plus triviaux.

Mes recherches les plus récentes portent sur la réappropriation singulière, et par certains aspects extrêmes, du volley-ball par les Bunun, une population austronésienne vivant dans les hautes montagnes du centre de Taïwan. Sport favori de la communauté presbytérienne, qui est majoritaire au sein de ce groupe, le volley-ball est devenu une pratique symbolique, tout comme le baseball à l'échelle du pays, avec de forts enjeux identitaires. Transformé occasionnellement en un jeu communautaire aux règles différentes du modèle de référence (il se joue avec deux ballons simultanément et oppose des équipes de plus de quinze personnes), il est devenu un lieu où s'opère la reconfiguration de la société bunun dans le

contexte contemporain et la recomposition du paysage religieux, notamment à travers les dimensions prosélytes de la pratique.

Institutionnalisés et normatifs par essence, les sports sont souvent perçus comme les vecteurs, à l'échelle globale, d'un cadre homogène de valeurs. Les pratiques sportives sont néanmoins localement l'objet de transformations qui peuvent correspondre, parfois conjointement, à une inscription spécifique dans les institutions locales, à l'élaboration d'un style de jeu distinctif ou à une réinterprétation radicale conduisant à la modification des règles du jeu. Au travers de trois axes principaux, il s'agit d'étudier, dans le contexte de Taïwan, les reconfigurations sociales à l'œuvre dans les réappropriations des sports. 1) En quoi les transformations des pratiques sportives accompagnent-elles les processus de construction identitaire et les relations entre groupes socioculturels ? 2) Quelles relations entretiennent les individus ou les groupes avec les institutions et les valeurs dans lesquelles s'inscrivent les sports ? 3) Ni simple forme de résistance à la globalisation, ni symptôme d'une uniformisation culturelle, en quoi les transformations des pratiques sportives offrent-elles un registre où les acteurs peuvent se redéfinir, individuellement et collectivement, et réinterpréter leur rapport au monde ?

Mes recherches s'inscrivent ainsi parmi celles conduites par l'équipe de recherche 1 de l'IAO, Cultures, sociétés et institutions, sous la responsabilité de Jérôme Bourgon et Romain Graziani. Par ailleurs, je travaille étroitement, et depuis plusieurs années, avec Stéphane Corcuff, sur un projet collectif concernant les processus d'identifications collectives à Taïwan qui a donné lieu à un manuscrit rassemblant près d'une vingtaine de contributions et auteurs, déposé et en cours d'évaluation auprès des Presses Universitaires de Provence.

Pour ce qui est des détails de ma recherche sur les transformations contemporaines de la société taïwanaise (prise dans sa diversité) à travers les jeux et les sports, et notamment le cadre théorique dans lequel elle s'inscrit, veuillez vous référer au descriptif ci-dessous.

Les transformations contemporaines de la société taiwanaise à travers les jeux et les sports

Les données empiriques sur les pratiques ludiques sportives à Taïwan sont encore rares, surtout en dehors du baseball, son sport national. Le principal objet de cette recherche est d'effectuer une série d'enquêtes de terrain ethnographiques permettant d'explorer l'espace des sports taiwanais. Il ne s'agira pas de réaliser un balayage quantitatif de ce champ, à savoir déterminer l'ensemble des activités sportives qui ont cours à Taïwan, le nombre de pratiquants qu'elles comptent respectivement, et à quelles catégories socioculturelles ceux-ci appartiennent. La démarche privilégiée dans cette étude sera plus qualitative et concernera prioritairement les logiques internes. Il sera donc plutôt question d'étudier des pratiques précises au sein de groupes spécifiques, d'en déduire à la fois les relations et les mécanismes internes constitutifs, et de situer ces pratiques les unes par rapport aux autres. Cette démarche anthropologique serait incomplète si elle ne prenait pas en compte la perspective historique de la diffusion des sports dans le contexte de Taïwan. C'est pourquoi une approche diachronique, tenant compte des sources historiques et des travaux antérieurs sur celles-ci, sera ici envisagée.

Pour ce faire, il est nécessaire de caractériser préalablement les pratiques et les phénomènes observés au travers des concepts de système sportif et de cultures sportives. Je proposerai ici un cadre théorique pour l'analyse de la diffusion des sports et pour les processus de « sportisation » et de « désportisation ». Le principal axe de recherche retenu est l'étude des réappropriations des pratiques sportives par les Austronésiens, et plus particulièrement l'inscription de ces pratiques dans leur ritualité et dans le cadre de la recomposition de leurs espaces sociaux et de leurs identités collectives.

Aucune tentative visant à caractériser ce qu'est le sport ne s'est jusqu'ici montrée pleinement opérante ou n'est parvenue à faire l'unanimité auprès des spécialistes de la question. Aucun consensus n'a pu se dégager, même autour d'une définition restreinte du sport comme activité physique mettant en jeu le corps humain dans un dispositif strictement encadré par un ensemble réglementaire dans lequel un individu ou un groupe d'individus est confronté à un autre. Allen Guttmann distingue cependant les jeux de compétitions intellectuels, auxquels correspondent les échecs et le poker, des jeux de compétition physiques qui incluent le billard et les fléchettes (Guttmann, 2006 : 28).

Norbert Elias et Eric Dunning ont démontré que les sports, dans leur acception contemporaine, ont émergé dans un contexte spécifique, celui de l'Angleterre des XVIII^e et XIX^e siècles, parallèlement à l'avènement de la Révolution industrielle britannique, avant de se diffuser dans d'autres pays. Ils ont également établi que ces pratiques ne se situent pas dans une continuité avec ces jeux antérieurs, mais constituent plutôt une rupture, ou une invention, au sens où elles présentent un ensemble de caractéristiques fondamentalement différentes, voir opposées (Elias & Dunning, 1994 : 175-176).

Il est essentiel de souligner que cette rupture n'est pas temporelle ou chronologique, mais épistémologique au sens où il ne s'agit pas d'une évolution ou d'une transformation, mais d'un changement radical de cadre conceptuel (Bourdieu, 1984 : 176). Allen Guttmann le décline sous la forme d'un catalogue de sept caractéristiques structurelles (Guttmann, 2006 : 37-87) :

- 1- Le sécularisme, tout d'abord, concrétise ici la rupture avec le sacré par l'établissement d'un calendrier autonome – sans correspondance avec les fêtes

- liturgiques et la temporalité communautaire – et l’absence de référence systématique à une puissance supérieure qui motiverait la pratique.
- 2- Le principe d’égalité entre les adversaires – vers lequel tendent les sports de façon croissante au fur et à mesure que se développe et se diffuse le système sportif – est garanti, qu’il s’agisse des conditions d’affrontement entre les concurrents (introduction de catégories de poids dans la boxe par exemple), ou d’appartenance à un milieu social ou ethnique, pour ne reposer que sur des critères de performances physiques.
 - 3- La spécialisation des tâches réduit progressivement le champ de compétence de l’athlète à sa seule pratique qui prend progressivement la forme d’un travail, et dont la professionnalisation est un avatar ; tandis que dans les sports d’équipe, chaque membre se voit assigner une position et une fonction qui exigent des aptitudes et des réflexes différents d’une autre, et pour laquelle il suit des entraînements appropriés (le gardien de but d’une équipe de football ne travaille pas les mêmes aspects du jeu, ni les mêmes muscles, qu’un attaquant ou qu’un défenseur).
 - 4- La rationalisation de la pratique, créant une relation directe et étroite entre la fin et les moyens, est le produit des règles du jeu – inventées, augmentées, réduites ou simplifiées au fil du temps – qui confèrent à chaque sport ses spécificités et dont l’unité coupe court à toutes interprétations locales interdisant l’organisation de compétitions à plus grande échelle.
 - 5- La décision et l’application de ce dispositif, ainsi que la vérification de sa potentielle universalité, sont garanties par des institutions bureaucratiques, toujours plus ramifiées (entre fédérations locales, nationales et internationales) et autonomes vis-à-vis des autres structures de pouvoir, y compris les États-nations.
 - 6- Cette tâche est rendue possible notamment par la quantification de l’activité, selon différentes mesures ou statistiques, soutenue par l’utilisation d’une technologie de plus en plus précise, dont le chronomètre ne fut qu’une première manifestation.
 - 7- De cette propriété découle une quête sans fin de records et de performances, se déclinant sur de multiples catégories et registres, individuels ou collectifs, sur le temps d’une compétition, d’une saison, d’une carrière ou d’une histoire, et pouvant engendrer une forme d’engouement en marge de la confrontation sportive elle-même.

Sébastien Darbon propose enfin de qualifier cette configuration particulière décrite par le catalogue de Guttmann, augmentée des précisions précédentes, de « système sportif [...] fondé sur l’autonomisation, l’uniformisation, l’abstraction, la codification et l’institutionnalisation » (Darbon, 2008 : 2). Cette idée de système est fondamentale en ce qu’elle souligne l’interdépendance des critères énoncés, impliquant que tout manque de conformité à n’importe lequel d’entre eux déplace la pratique observée dans un cadre conceptuel différent. En d’autres termes, si courir un marathon, pratiquer l’haltérophilie ou jouer dans un club de football s’inscrit bel et bien dans le système sportif, ce n’est pas le cas, du jogging, de la musculation, de la partie de ballon à la récréation de l’école.

Il convient aussi de distinguer le système sportif des différentes cultures sportives, relatives à chaque pratique sportive distincte, que Sébastien Darbon définit comme « une combinaison spécifique de pratiques, de comportements, de rapports au corps et de systèmes de valeurs caractéristiques du groupe des pratiquants d’un sport donné » (Darbon, 2002 : 4). Elles sont déterminées essentiellement par leur cadre réglementaire respectif. Les règles du jeu constituent en effet un ensemble d’obligations et de libertés, qui se traduisent par des propriétés formelles spécifiques à chaque sport (par exemple autoriser ou non les contacts entre adversaires, faire progresser un ballon au pied ou à la main, utiliser ou non un

instrument médiateur, etc.) et qui laissent aux sociétés d'accueil une certaine marge de manœuvre pour les réappropriations sans pour autant soustraire les pratiques au modèle du système sportif (Darbon, 2008 : 321-323).

C'est à l'intérieur de ce cadre réglementaire précis et contraignant, et dans les limites qu'imposent le respect du système sportif en tant que référence, que chaque société est libre d'imprimer sa marque sur le sport qu'elle choisit d'adopter. L'organisation de la pratique dépend de chaque fédération, qui décide par exemple du nombre de rencontres qui doivent se jouer chaque saison au sein d'une ligue, de football ou de baseball par exemple, et combien de clubs peuvent participer à cette dernière. Cette réappropriation peut être aussi d'ordre stylistique, à l'image du *futebol* brésilien, qui s'oppose au football européen par le « jeu de taille », c'est-à-dire par l'évitement de la confrontation directe avec un adversaire au moyen d'un mouvement à la fois élégant et trompeur. Les Brésiliens se reconnaissent dans cet « art de la filouterie » qui permet de parvenir à ses fins, en politique comme dans la vie quotidienne (Da Matta, 1982 : 71). La question du style est essentiellement d'ordre discursif, ou narratif. Elle ne doit jamais être entendue comme recouvrant la réalité d'une pratique, sous peine d'aboutir à une forme d'essentialisation excessive selon laquelle, par exemple, le football brésilien ne serait que « jeu de taille » et les Brésiliens le pratiqueraient tous indistinctement et presque « naturellement ». Ici, le lien entre style et processus d'identification nationale est évident et la réappropriation relève d'enjeux sociaux et culturels spécifiques.

Certaines pratiques se sont inscrites, parfois depuis plus d'un siècle, dans un processus de « sportisation », c'est-à-dire de mise en conformité et de correspondance avec le système sportif, et non pas dans une perspective évolutionniste de pacification des mœurs. C'est le cas par exemple du sumo japonais avec la création, au tournant du XXe siècle, du rang de *yokozuna* et d'un système de championnat professionnel (Thompson, 1998).

Les courses de bateaux-dragons se disputent lors du Festival du cinquième jour du cinquième mois du calendrier lunaire, ou « Fête du double cinq » (端午節 *Duānwǔ jié*), célébré au mois de mai ou de juin en Chine, à Taïwan, Hong-Kong, Macao, Singapour et en Malaisie, où ce jour est férié. Ces courses apparaissent à Taïwan au milieu du XVIIIe siècle, dans la région de Tainan. Elles opposent deux embarcations, de vingt à trente mètres de long, chacune propulsée par un groupe d'une trentaine de pagayeurs qui rament au son d'un tambour situé en tête de pirogue. Celle qui franchit la première la ligne d'arrivée, ou celle dont l'équipage se saisit le premier du fanion placé en bout de parcours, est déclarée vainqueur. Ces équipes représentaient des communautés villageoises ou rassemblées autour des temples (Wang, 1990 : 95-96).

À Taïwan, ces courses se déroulent encore de nos jours lors des festivités du « double cinq », sur les plus larges cours d'eau de la partie nord et occidentale de l'île, mais aussi indépendamment du calendrier religieux. J'ai pu assister à ces compétitions en juin 2008 et en juin 2010, chaque fois dans le comté de Changhua, ce qui m'a permis de recueillir quelques informations sur leur déroulement. Ces compétitions sont à présent le lieu de confrontations d'écoles, de corps de métiers, d'entreprises ou de clubs sportifs amateurs. De plus en plus de concurrents non-taiwanais intègrent les équipages, y compris lors des festivités. Les embarcations sont maintenant chronométrées et leur temps est consigné. L'équipe victorieuse est récompensée par un trophée, parfois une somme d'argent.

Les bateaux-dragons ont aujourd'hui leur championnat du monde annuel et leur fédération internationale ; fondée en 1991 elle regroupe une soixantaine de fédérations nationales, dont une qui représente Taïwan. Les courses opposent deux embarcations, plus petites que celles utilisées lors des festivals. Chaque équipe se compose de vingt pagayeurs répartis en deux rangées, un barreur à l'arrière de la pirogue et un batteur de tambour à l'avant pour rythmer la cadence. L'équipement est strictement réglementé (taille des pagaies comprise entre 1m05 et 1m30, gant, veste de flottaison, etc.), et les distances parcourues sont

standardisées. Les athlètes suivent à présent un entraînement intensif pour la préparation des compétitions. Toutes ces innovations contribuent à la « sportisation » de la pratique.

D'autres pratiques semblent cependant résister à ce processus de transformation, à l'instar de certaines formes d'arts martiaux (武術 *wúshù*), ou encore de jeux athlétiques chez les Aborigènes, encore pratiqués de nos jours. C'est le cas du *kiavan*, un jeu de balle paiwan. Sa pratique est le point culminant de la « fête quinquennale » (*maravuk*), vouée à l'expulsion des esprits malfaisants et durant laquelle chaque membre de la collectivité est mobilisé (Zheng, 1997). Ces activités ne répondent pas aux critères du système sportif. Elles ne sont encadrées par aucune organisation bureaucratique, ni par aucun cadre réglementaire uniformisé pour réduire les différences de pratiques, parfois considérables, d'une localité à une autre. Beaucoup d'entre elles s'inscrivent dans le cadre de fêtes religieuses, d'autres s'inscrivent dans le cadre d'entraînements militaires ou de pratiques thérapeutiques (Hwang & Jarvie, 2003 : 77).

Il existe enfin des cas extrêmes de réappropriations où les pratiques ont été « désportisées », c'est-à-dire extraites du système sportif par des traditions culturelles locales qui les ont détournées au terme d'un processus de réappropriation radical disjonctif, vidant l'objet de son sens initial pour lui attribuer une toute autre signification, rituelle par exemple. On en trouve quelques exemples dans la littérature anthropologique. Les Trobriandais ont inscrit la pratique du cricket, héritage de la colonisation britannique, dans le cadre de leurs rituels religieux (Leach, 2002). Les Gahuku-Gama de Nouvelle-Guinée se rassemblent pour jouer au football plusieurs jours de suite, jusqu'à ce que s'équilibrent victoires et défaites pour chaque camp, célébrant ainsi leurs relations sous une forme rituelle (Read, 1959 : 429). Dans ces deux cas de figure, il n'y a ni volonté ni possibilité de rentrer dans un circuit de compétitions internationales. Le jeu est adopté et réinterprété pour un usage strictement local, comme substitution à une autre pratique à finalité culturelle.

En Corée du Sud, un « messie » a élaboré son culte dominical sur et autour des terrains de football universitaires. Occupant à la fois le poste d'attaquant, de capitaine et d'entraîneur de l'une puis de l'autre équipe qui s'affrontent sur le terrain, Jesus Morning Star (son surnom) commente aussi le match depuis le banc. Des actions qu'il observe, ou qu'il a menées, il tire des paraboles pour l'enseignement de sa doctrine aux initiés rassemblés autour de lui. Ces derniers l'encouragent pendant la rencontre qui fait office de rituel (Luca, 2000).

Mes recherches les plus récentes (Soldani, 2015) portent précisément sur l'un de ces cas de réappropriation singulière, et par certains aspects extrêmes, à savoir celui du volley-ball par les Bunun, une population austronésienne vivant dans les hautes montagnes du centre de Taïwan. Sport favori de la communauté presbytérienne, qui est majoritaire au sein de ce groupe, le volley-ball est devenu une pratique symbolique, tout comme le baseball à l'échelle du pays, avec de forts enjeux identitaires. Transformé occasionnellement en un jeu communautaire aux règles différentes du modèle de référence (il se joue avec deux ballons simultanément et oppose des équipes de plus de quinze personnes), il est devenu un lieu où s'opère la reconfiguration de la société bunun dans le contexte contemporain et la recomposition du paysage religieux, notamment à travers les dimensions prosélytes de la pratique. En plus de poursuivre l'exploration de cette pratique, de même que la façon dont elle s'inscrit dans le cadre des nouveaux jeux sportifs développés par les communautés austronésiennes, cette recherche visera à la mettre en comparaison avec la basket-ball, tel qu'il est pratiqué par les communautés atayales voisines de celles des Bunun, et pour lesquelles ce sport constitue aussi un marqueur identitaire.

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre, 1987. « Programme pour une sociologie du sport », in Bourdieu Pierre, *Choses dites*. Paris, Minuit : 203-216.
- CHEN Ro-jinn 陳柔縉, 2005. *Taiwan xifang wenming chu tiyan 台灣西方文明初體驗* [Premières expériences de la civilisation occidentale à Taïwan]. Taipei, Rye Field Publications.
- DA MATTA Roberto, 1982. « Notes sur le *futebol* brésilien », *Le Débat*, « L'âge du sport », 19 : 68-76.
- DARBON Sébastien, 2002. « Pour une anthropologie des pratiques sportives. Propriétés formelles et rapport au corps dans le rugby à XV », *Techniques & Culture*, 39 : 1-27.
- DARBON Sébastien, 2008. *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon. De l'histoire événementielle à l'anthropologie*. Paris, Maison des sciences de l'homme.
- ELIAS Norbert, DUNNING Eric (éds.), 1994 [1986]. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Traduction française par Josette Chicheportiche et Fabienne Duvigneau, Paris, Fayard.
- GUTTMANN Allen, 2006 [1978]. *Du rituel au record. La nature des sports modernes*. Traduction française par Thierry Terret, Paris, L'Harmattan.
- HWANG Dong-jhy, JARVIE Grant, 2003. « Sport, Postcolonialism and Modern China. Some Preliminary Thoughts », in Bale John, Cronin Mike (éds.), *Sport and Postcolonialism*. New York, Berg Publishers.
- LEACH Jerry W., 2002. « Structure and Message in Trobriand Cricket », *Techniques & Culture* [En ligne], 39, mis en ligne le 13 juin 2006, URL : <http://tc.revues.org/195> (consulté le 29 avril 2012).
- LUCA Nathalie, 2000. « Jouer au football pour fêter Dieu. Le culte d'une Église messianique coréenne », *Études mongoles et sibériennes*, numéro spécial « Jeux rituels », 30-31 : 405-429.
- READ K.E., 1959. « Leadership and Consensus in a New Guinea Society », *American Anthropologist*, 61-3 : 425-436.
- SOLDANI Jérôme, 2015. « Retour au jeu ? Réappropriations du volley-ball par les Bunun de Taïwan », *Revue du MAUSS*, Numéro spécial : L'esprit du sport. Entre jeu, don et démesure, n°46 : 99-116
- THOMPSON Lee A., 1998. « The Invention of the Yokozuna and the Championship System, Or, Futahagoro's Revenge », in Vlastos Stephen (éd.), *Mirror of Modernity. Invented*

Traditions of Modern Japan. Berkeley et Los Angeles, University of California Press : 174-187.

WANG Zeshan, 1990. Traditional and Popular Sports », *in* Knuttgen Howard G., Ma Qiwei, Wu Zhongyuan (éds.), *Sport in China*. Champaign, Human Kinetics Books : 89-105.

ZHENG Chantal, 1997. « Les fêtes Paiwan du Masalud et du Maravuk et leurs correspondances en Chine ancienne », *in* Gernet Jacques, Kalinowski Marc, Diény Jean-Pierre (éds.), *En suivant la Voie royale. Mélanges offerts en hommage à Léon Vandermeersch*. Paris, École Française d'Extrême-Orient : 283-293.